

Déclaration relative à la situation conjugale du propriétaire de contrat décédé

Fonds immobilisés – Terre-Neuve et Labrador

1 Renseignements sur le propriétaire du contrat

Prénom du propriétaire décédé	Nom	Numéro du contrat
-------------------------------	-----	-------------------

Définition du terme «conjoint»

Pension Benefits Act 1997 de Terre-Neuve	Situation conjugale	La situation conjugale est déterminée le jour précédant le décès du propriétaire du contrat.
	Bénéficiaire principal	Bénéficiaire principal s'entend du conjoint du propriétaire du contrat ou, dans le cas où le propriétaire du contrat a un conjoint de fait, du conjoint de fait du propriétaire du contrat.
	Conjoint	Conjoint s'entend, sauf en ce qui concerne la division des biens en cas de rupture de mariage, à la date de référence, de la personne : (a) qui est mariée au propriétaire du contrat, (b) qui est unie au propriétaire du contrat par les liens d'un mariage annulable qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration de nullité, (c) qui a contracté de bonne foi une forme de mariage qui est nul avec le propriétaire du contrat et qui cohabite avec lui ou qui a cohabité avec lui au cours de l'année précédente.
	Conjoint de fait	Conjoint de fait s'entend, à la date de référence, (a) en ce qui a trait à un propriétaire de contrat ayant un conjoint, d'une personne qui n'est pas le conjoint du propriétaire de contrat et qui a cohabité sans interruption avec lui dans une situation assimilable à une union conjugale pendant une période d'au moins 3 ans, (b) en ce qui a trait à un propriétaire de contrat n'ayant pas de conjoint, d'une personne qui a cohabité sans interruption avec lui dans une situation assimilable à une union conjugale pendant une période d'au moins un an et qui cohabitait ou a cohabité avec le propriétaire de contrat au cours de l'année précédente.

2 Déclaration du demandeur

J'ai lu et je comprends la définition du terme «conjoint» ci-dessus. Je confirme ce qui suit,

Ne cocher qu'une case :

au décès du propriétaire du contrat, je répondais aux conditions requises pour être considéré le conjoint du propriétaire décédé relativement à mon droit à la prestation de décès ou à la prestation de survie, selon le cas.

au décès du propriétaire du contrat, j'étais le bénéficiaire désigné et, à ma connaissance, personne ne répondait aux conditions requises pour être considéré le bénéficiaire principal.

au décès du propriétaire du contrat, je suis le liquidateur/exécuteur de la succession et, à ma connaissance, personne ne répondait aux conditions requises pour être considéré le bénéficiaire principal.

J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis par la présente sont exacts et complets. Je reconnais que toute fausse déclaration peut donner lieu à une poursuite judiciaire contre moi.

Signature du demandeur X		Date (jj-mm-aaaa) — —	
Prénom (en caractères d'imprimerie)		Nom (en caractères d'imprimerie)	
Date de naissance (jj-mm-aaaa) — —			
Adresse de domicile (numéro et rue)		Appartement ou bureau	Téléphone — —
Ville	Province/État	Pays	Code postal